

## Diversification du commerce

### Contexte et objectif de la stratégie de diversification du commerce du Canada

Le gouvernement du Canada est résolu à assurer des débouchés commerciaux qui font en sorte que le Canada est l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale. Le Canada est depuis toujours une nation commerçante, et les Canadiens reconnaissent aujourd'hui que le commerce peut constituer une force de changement positif. Il stimule la croissance économique et crée de bons emplois bien rémunérés.

La diversification des échanges commerciaux est un impératif national pour le gouvernement du Canada. Dans le cadre de sa stratégie de diversification des exportations, le Canada investira 1,1 milliard de dollars au cours des six prochaines années, à compter de 2018-2019, pour aider les entreprises canadiennes à accéder à de nouveaux marchés. Cette stratégie sera axée sur trois composantes clés :

- investir dans les infrastructures pour appuyer le commerce;
- donner aux entreprises canadiennes les ressources dont elles ont besoin pour mettre en œuvre leurs plans d'exportation;
- améliorer les services commerciaux pour les exportateurs canadiens.

Les accords commerciaux sont les assises de l'approche canadienne de diversification du commerce. Le Canada est le seul pays du G7 qui a conclu des accords commerciaux avec tous les autres pays du Groupe G7. Ces accords comprennent des accords historiques comme l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), ainsi que le nouvel accord commercial conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (AEUMC). En tout, le Canada a conclu 14 accords de libre-échange couvrant 51 pays, ce qui représente 1,5 milliard de consommateurs dans le monde.

Dans l'Énoncé économique de l'automne, le gouvernement du Canada propose de nouvelles mesures pour aider les entreprises à saisir les nouvelles occasions qui s'offrent à elles au pays et à l'étranger, notamment :

- Lancer une Stratégie de diversification du commerce dont l'objectif est d'augmenter les exportations du Canada à l'étranger de 50 % d'ici 2025 ;
- Offrir des ressources aux PME pour les aider à examiner de nouvelles possibilités d'exportation ;
- Améliorer les services commerciaux pour les exportateurs canadiens ;
- Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à croître.

Pour soutenir les entreprises canadiennes, il faut également attirer et retenir une main d'œuvre très qualifiée permettant de stimuler la concurrence sur la scène internationale.

Dans le cadre de la stratégie de diversification du commerce et de l'Énoncé économique de l'automne, le gouvernement investit également des millions de dollars afin de créer des services propres aux industries numériques canadiennes cherchant à diversifier et à étendre leurs activités sur les marchés étrangers.

De plus, les accords de libre-échange, comme l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, créent des débouchés importants permettant aux entreprises canadiennes de toute taille de faire des affaires dans des marchés vastes et dynamiques. Une fois en vigueur, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ouvrira 10 autres marchés aux entreprises canadiennes, notamment la florissante région de l'Asie Pacifique. Grâce à son Service des délégués commerciaux, le gouvernement est également bien outillé pour offrir un service de suivi une fois que ces accords sont en place. Ce service aide les entreprises, en particulier les PME, à mieux comprendre les difficultés des marchés internationaux et à prendre les meilleures décisions pour leurs entreprises.

De plus, le Canada a modernisé ses accords avec le Chili, Israël et l'Ukraine, et il a accéléré des négociations commerciales exploratoires avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans la région de l'Asie-Pacifique.

Pour encourager davantage la diversification du commerce, le gouvernement du Canada a lancé des négociations en vue de conclure des accords de libre-échange avec les pays du bloc commercial de l'Alliance du Pacifique, soit le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou, ainsi qu'avec le bloc du Mercosur, qui comprend l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Ensemble, ces négociations pourraient contribuer à augmenter le commerce avec les marchés en croissance rapide de l'Amérique latine.

Le commerce améliore la compétitivité et la productivité au Canada, accroît les ventes de biens et de services ainsi que les salaires réels, et peut jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de stimuler l'innovation. L'augmentation du commerce et des investissements se traduit par la création de richesse et, par conséquent, d'emplois bien rémunérés qui contribuent à renforcer la classe moyenne. Les obstacles ou entraves à la libre circulation des biens peuvent nuire à l'économie des pays, ainsi qu'à leurs entreprises et travailleurs, en plus d'être préjudiciables à la compétitivité sur les marchés internationaux.

## L'importance de l'OMC et du commerce fondé sur des règles

Le Canada continuera de promouvoir et de faire progresser ses initiatives de diversification du commerce au moyen d'une mobilisation et d'une participation bilatérales et multilatérales accrues au sein des forums économiques internationaux comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et le G20. Dans le cadre de ces forums, le Canada a constamment déclaré son solide appui au système de commerce mondial fondé sur des règles et soutenu le rôle important que l'OMC joue pour faciliter le commerce international.

Le Canada a de solides antécédents en matière de leadership à l'OMC. L'année dernière par exemple, à l'occasion de la Onzième Conférence ministérielle de l'OMC en Argentine, le Canada a dirigé la Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes, qui vise à uniformiser les règles du jeu et à favoriser le renforcement du pouvoir économique des femmes dans le monde.

En octobre de cette année, le Canada a accueilli à Ottawa la Réunion ministérielle sur la réforme de l'OMC, qui avait pour objectif de dégager des façons concrètes d'améliorer l'OMC pour en accroître l'efficacité et l'efficience, pour protéger et renforcer son système de règlement des différends et pour donner un nouveau souffle à sa fonction de négociation. Le gouvernement du Canada continuera de diriger les discussions de l'OMC sur la transparence, le règlement des différends et l'élaboration de règles commerciales pour le 21<sup>e</sup> siècle.

Le Canada maintiendra sa participation active au sein du G20. De plus, les initiatives menées dans le cadre de la présidence canadienne du G7 continueront d'être motivées par une grande ambition dans des domaines clés, notamment le fait d'accorder la priorité à la création d'emplois, à la croissance économique, à l'environnement et à l'égalité des genres.